

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU 2 Février 2017 – 18h**

Étaient présents : Mesdames : Nelly Costa,, Christiane Navard.

Messieurs : Roland Bascoul, Pascal Belles, Henri Fabre, Jean-marc Giammarinaro,
Michel Gil. Henri Moczulski, Joseph Smolinski.

Étaient absents :Brigitte Alias, Sylvie Fanti, Hélène Petergac Daniel Bonano, Didier Pérez.

Secrétaire de séance : Christiane Navard.

1 – Approbation des procès-verbaux de la séance précédente à l'unanimité des conseillers présents

Le PV concernait principalement :

Point sur les travaux Prime de fin d'année au Personnel, Approbation compte-rendu de la CLECT, Assurance complémentaire Santé, Panneaux photovoltaïque, Mutuelle Municipale.

2 – Compte rendu des travaux

Entretien espaces verts, débroussaillage des sites :

Le nettoyage des rues du village (feuilles, herbes) est en cours de réalisation.

Débroussaillage piste des Bâtisses à la Chapelle.

Divers travaux en cours de réfection ou effectués:

Pose de deux barrières - escalier conduisant au bureau de tabac- afin d'empêcher le passage des motos.

Débouchage de la canalisation haut de la Marquerie.

Réparation de l'étendoir du gîte et du sol au bas de l'escalier

Pose de plexiglas aux fenêtres des vestiaires du stade

Passage du souffleur et fil dans les cours de l'école et jardin de la mairie

Nettoyage du triangle sous pont des WC de la place

Entretien et nettoyage sous Pont Meynau à la rivière

Elagage des haies du castan, nettoyage du haut du Castan et du ruisseau, ainsi que des escaliers de l'ancienne pharmacie

Rebouchage de l'ensemble des trous des murs de la rivière

Le ruisseau face au stade a été curé

Réinstallation du chéneau derrière Jean Moulin

Défrichage carré intérieur Jean moulin, triangle du parking du Castan

Nettoyage des trottoirs des Bâtisses à Provères jusqu'à Estréchoux le Vieux (enlèvement journalier des excréments)

Travaux en prévision :

Continuer le nettoyage des rues du village

Tailler les arbres du plateau Ste Barbe

Peindre les tables en fer au plateau Ste Barbe

3 – Point sur les travaux d'intempéries

Les dépenses engagées depuis 2015 sont de 621 055, 57 € TTC

Le montant de l'emprunt débloqué 400 000 € au 16/12:2016

les subventions encaissées au 27/01/2017 sont de 223 130,81€

Montant en attente de versement 334 300,49€ (Département 129 904€ État 204 396,49€)

Le montant de l'appel d'offres est de 1 287 150 €

4 – Avis sur le schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Bassins de l'Orb et du Libron

L'élaboration d'un schéma (SAGE) permet de dresser un constat de l'état de la ressource en eau et du milieu aquatique. Il fixe des objectifs de qualité à atteindre dans un délai donné et contribue ainsi à l'atteinte de l'objectif de bon état des eaux. Il définit des objectifs de répartition de la ressource en eau entre les différents usages. Il identifie et protège les milieux aquatiques sensibles.

Il définit aussi des actions de protection de la ressource et de lutte contre les inondations.

(Instrument de régulation du volume de la rivière Libron).

Acté par le conseil

5 – Contrat d'éclairage public

Le montant annuel du contrat d'éclairage public (Entreprise Travesset) est de 6840 € Hors Taxe.

Validé par le Conseil.

6– Dégât des eaux mairie

Dégâts des eaux au plafond du secrétariat provenant d'un chauffe-eau situé dans les combles de la mairie. Un dossier sinistre sera transmis à l'assurance.

Acté par le Conseil.

7- Demande de subvention exceptionnelle OPC

L'association Olympique pétanque Club sollicite par lettre une aide exceptionnelle pour financer du matériel destiné à 15 jeunes du Club et aux activités périscolaires.

Un courrier sera adressé à l'association leur demandant de **préciser le type et la liste du matériel concerné.**

8 - Néolia : immeuble « Les maisons neuves »

Une lettre de Néolia était adressée à la Municipalité -Conseil municipal du 19 Mai 2016 - lui proposant l'achat de l'immeuble les Maisons Neuves, Le conseil Municipal s'interrogeait alors sur le devenir, l'utilité et le caractère judicieux de cet investissement.

Le conseil après délibération n'entérine pas l'achat de l'immeuble.

9- Information syndicat vallée de la Mare

En application de la loi Notre, la fusion des deux syndicats SRGO et SIE vallée de la Mare prend effet à compter 1er janvier 2017, La compétence en adduction en eau potable de notre commune sera exercée en lieu et place du SIE vallée de la Mare, par le nouveau **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Mare et Libron**

La gouvernance de ce nouveau syndicat nouvellement désigné est la suivante

Co-Présidents : Jean Luc Falip, maire de St Gervais-sur-Mare & Charles Hey, maire de Magalas

– Vice Présidents : Jean Claude Boltz, maire de St Geniès-de-Varensal – Henri Mathieu, maire de St Étienne

d'Estréchoux – Thierry Roques, maire de Caussinjoûls -Geneviève Dachy, adjointe au maire de St Nazaire-de-Ladarez

10 – Information CCAS

La municipalité apporte son soutien moral et son accompagnement auprès d'une personne en difficulté, disposant de faibles ressources et résidant dans la commune.

11- Questions diverses

- Lettre de Mme Teyssier sollicitant -du fait de nuisances près de son habitat - le déplacement des conteneurs poubelles déchets au Castan Le courrier fait également état du manque de 2 conteneurs bacs jaunes.

La réclamation sera transmise au service compétent de Grand Orb Environnement.

- Travaux de débroussaillage des Sapeurs-forestiers: piste DFCI de la mine Simon au Cazalets (relais)

- Changement fenêtres appartements communaux : devis de 10278 HT (Mr Vellas)

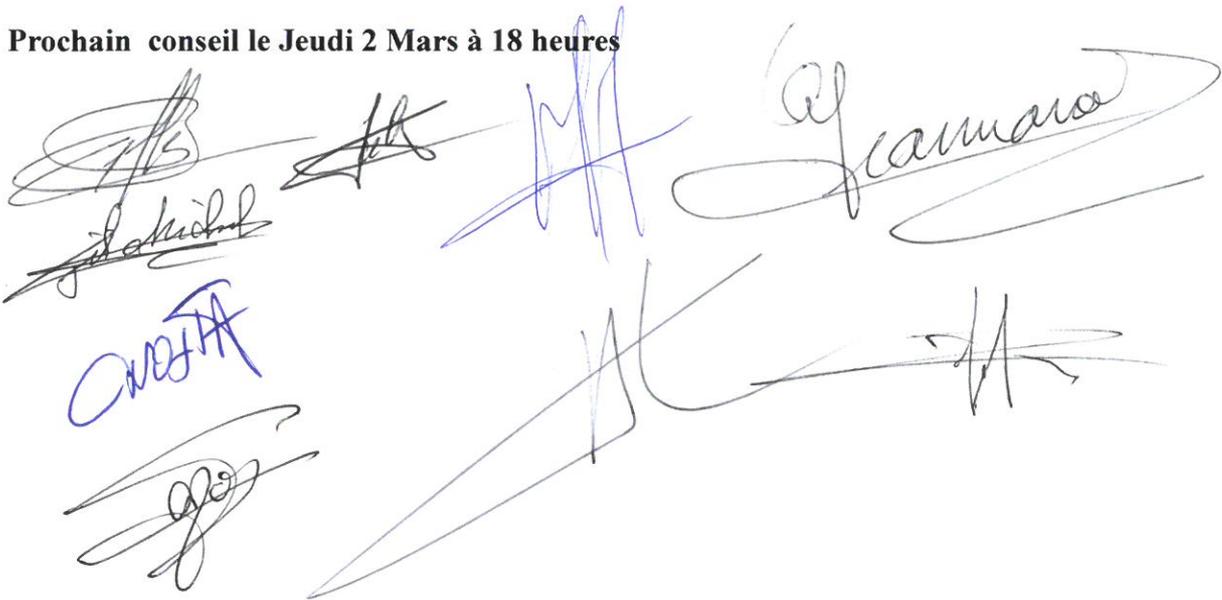
- Venue des Bresculos le 29 Août à Graissessac (goûter offert)

- Questionnaires Mutuelle municipale : 22 réponses reçues

- Le goûter des aînés aura lieu le 15 Mars

La séance est levée à 19 h30

Prochain conseil le Jeudi 2 Mars à 18 heures



A collection of approximately ten handwritten signatures in black and blue ink, arranged in a loose, overlapping pattern. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible. One signature in blue ink clearly reads 'Cristina'. Another signature in black ink appears to be 'Giamara'.